

DRAGUIGNAN

VILLE

En Correctionnelle

Deux - jeunes dévoyés en vacances à La Croix Valmer avaient essoufflé la police..

Un an de prison avec sursis et trois de mise à l'épreuve pour chacun d'eux

DRAGUIGNAN (C.P.). — Audience peu chargée hier au tribunal de correctionnelle, une dizaine d'émetteurs de chèques-sans provisions, ont comparu à la barre ainsi qu'une bonne demi-douzaine d'inculpés d'outrage à la pudeur.

Pour les premiers cités, de fortes peines d'amendes, tout comme pour les seconds qui se sont faits « pincer » à Ramatuelle un peu dans le style du « Gendarme de St-Tropez » ou du moins comme une séquence de ce film.

Deux jeunes gens ont tenu la vedette à cette audience. Il s'agit des nommés Devedjian Patrick et Madelin Alain, étudiants à la Faculté de Droit de Paris, à qui le soleil à quelque peu

tourné la tête alors qu'ils se trouvaient en vacances sur notre belle Côte d'Azur.

Dans la nuit du 5 au 6 août dernier, M. Voli, maire de la Croix-Valmer surprenait deux individus qui tentaient de lui dérober de l'essence dans son véhicule. A sa vue, les deux voleurs prenaient la fuite abandonnant un véhicule Simca 1000 immatriculé 73 QT 83. Une embuscade était tendue par la police qui avait été alertée. 45 minutes plus tard, on tombait sur

les deux hommes qui tentaient de mettre un véhicule en marche.

Si Madelin parvenait à être appréhendé, Devedjian par contre échappait aux poursuites malgré une tentative désespérée de M. Voli.

Mais comme tout a une fin, il était récupéré le lendemain matin dans un état lamentable, les pieds ensanglantés, les vêtements déchirés. Il demanda aux policiers de le ramener sur son bateau ancré à Cavalaire. Ceux-ci ne se firent pas prier pour le raccompagner d'autant plus que la perquisition effectuée sur le bateau devait s'avérer des plus fructueuses. On y trouva des pièces de voitures, un pistolet 6.35, garni de 5 cartouches, et des pièces d'identités appartenant à Mlle Castells Eliane.

Devant le magistrat instructeur, Devedjian niera toute participation aux vols d'essence, Madelin lui, reconnaît les faits qui lui sont reprochés, et fait entrer dans la danse, à la place de Devedjian, un dénommé Gérard.

L'enquête déterminera bien vite tous les vols commis par les deux tristes sires :

Vol d'une Simca 1000 à St-Cyr le 2 août 65, à Laréol le 19 juillet vol d'un moteur de bateau, le 23 juillet vol à Villefranche-Laranguais de pièces d'identité, à la Croix-Valmer le 6 août d'avoir fait usage de fausses plaques d'immatriculation et enfin à Cavalaire également le 6 août de détenir illégalement un pistolet 6.35. On possède pourtant de bons renseignements sur eux. La peine de prison avec sursis et les trois ans de mise à l'épreuve leur donneront peut-être matière à réfléchir.

ASSOCIATION SPORTIVE DRACENOISE

CONVOICATIONS. — Aujourd'hui : match amical contre les cadets de l'Association Sportive des P. et T. de Hyères. Sont convoqués à 9 h. 15 les cadets suivants : Matéos Millo, Massel, Forni Perrin Audisio, Escriva, De Martini Simonetta, Thérèse Jubelin, Turdi, Levavasseur, Carpynetty Chaix Alain, Chaix J. à 9 h 15 dans la cour du C.E.G. Emile-Thomas.

SERVICE DU NETTOIEMENT

M. le Sénateur-maire informe ses administrés qu'à l'occasion des fêtes du 11 novembre, le service du nettoyage ne fonctionnera pas aujourd'hui.

En conséquence, les usagers sont priés de ne pas sortir les poubelles.

ARBRE DE NOEL DE LA MAIRIE

Les inscriptions pour l'arbre de Noël sont prises en mairie jusqu'au 30 novembre inclus sur présentation du livret de famille pour les enfants nés entre le 1er janvier 1960 et le 31 décembre 1963.

CHATTE PERDUE

L'Union Varoise de Défense des Animaux

COGOLIN

CINE-CASINO
En matinée : « Tueur de Chicago » et en soirée : « Trahison du Capitaine Porter », couleurs, avec Randolph Scott ex-Barker.

DON.
A l'occasion de la naissance de sa fille Isabelle, M. Mellano Maurice, a versé 20 frs pour la Caisse de l'Union des Parents d'Élèves, 15 frs pour la Croix-Rouge et 15 frs pour le Sporting-Club Cogolin.

Meilleurs vœux de bonne santé pour la maman et le bébé.

SAINTE-MAXIME

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE
Le 47e Anniversaire du 11 Novembre sera célébré par différentes manifestations dont ci-après le programme :
11 h. : manifestation patriotique devant le Monument aux Morts.
11 h. 30 : à bord du « Bailli de Suffren », jet de fleurs à la mémoire des « Morts ».

Avec le de l

C'est avec nous enregistrons activités de l'« me » de l'U.S. directives de et dévoué pr a repris ses a municipale de iundi et merc 20 h., avec c plémentaires p les vendredis e midi.

La Section : quelques défai ment : MM. L me d'un gra ski ; Roger lui d'un accid Jacques Guérin truction techni driguez, mom gné de St-Trop

Parmi les a les nous notor Lemonier ; M Christiane G France Simone Patrick Calbat Gaétan Sciacc

Cette active S.E.M. qui bien pérans — fera le pian départ donc en debu

A l'école d

Maintenant c tradition dans lieux du ballon à l'exception d vembre, est ré protégés de M bien avant l'ap fixé à 11 ans joies du ballon couvrent les se

Ainsi l'équipe S.T. bénéficiera d'éléments déjà du football ce le cas avnt c fut décidé une ball.

Véritable pé sède la l'entra Théo Lanfant, tâche d'initier de champion nhyd du

AUPS

MERCI POUR NOS VIEUX

La municipalité remercie M. Ernest Canut, boulanger-pâtissier bien connu dans notr